

## Perceptions extérieures de la politique étrangère de la France

En consacrant une série d'études aux *Perceptions extérieures de la politique étrangère de la France*, l'*Annuaire Français de Relations Internationales* affirme d'une part l'un de ses centres d'intérêts majeurs. Il l'ouvre d'autre part à de nombreux regards internationaux. Centre d'intérêt majeur pour l'*AFRI* que la politique étrangère de la France. Cette politique demeure en effet insuffisamment étudiée dans sa dimension contemporaine et dans ses perspectives, et reste trop souvent l'apanage d'un nombre très restreint de responsables et d'experts, sans faire l'objet d'un débat public comparable à celui qui se développe pour d'autres politiques publiques. Ouverture à des regards extérieurs, puisque la vocation de cet *Annuaire* est internationale, et qu'il souhaite rassembler régulièrement, à côté des auteurs français ou provenant de pays francophones, des contributeurs étrangers sur les sujets les plus divers. Choisir un tel thème comme élément important du premier volume de cette nouvelle publication marque donc ce double souci, la convergence d'un double objectif.

La série de textes qu'on va lire regroupe des auteurs d'origines et de formations très différentes. Ils se sont cependant intéressés chacun pour leur compte à un thème commun : de quelle façon est perçue et appréciée par ses partenaires proches ou lointains la politique étrangère de la France ? Pour obtenir une image relativement exacte, il a fallu opérer une sélection, ce qui ne peut aller sans un certain arbitraire. On aurait ainsi pu souhaiter que l'Asie fût plus complètement représentée, avec l'Inde, l'Indonésie, le Japon, la péninsule indochinoise notamment. Il en va de même pour l'Amérique latine, que l'on considère trop souvent comme un ensemble homogène, alors qu'il y a lieu de distinguer au minimum entre les Caraïbes, le Mexique et l'Amérique centrale, l'Amérique Andine et enfin l'Amérique du sud ou les pays du cône, avec l'Argentine, le Brésil et le Chili spécialement. Le même type de distinctions vaudrait également pour l'Afrique. Il a cependant fallu se limiter, parfois simplement en fonction de la disponibilité des auteurs, et la présente étude ne prétend ni à l'exhaustivité ni au caractère systématique.

Si l'échantillon retenu ne peut ainsi être considéré comme représentatif, il est néanmoins significatif. Sa constitution repose sur une double logique : d'un côté, des pays qui en raison de leur importance ou de l'étroitesse de leurs liens avec la France méritent une analyse spéciale ; de l'autre, des points de vue qui, tout en provenant d'un auteur d'une nationalité particu-

lière, peuvent présenter une vision plus large et la situent dans un cadre régional plus vaste. Il doit être également précisé que chaque auteur, quelles que soient les responsabilités officielles qu'il peut assumer par ailleurs, s'exprime ici à titre personnel. On a enfin pris comme point de départ de ces différentes perceptions, afin de leur fournir un cadre ou un élément de comparaison, les présentations de la politique étrangère française par des universitaires français. Elles s'attachent successivement aux caractéristiques générales de cette politique, aux choix européens de la France et à la France et l'universel. Chacune de ces présentations précède différentes perceptions correspondantes émanant de spectateurs intéressés.

Il serait tout à fait artificiel de vouloir dégager des lignes ou des conclusions générales d'analyse très diverses et de jugements sinon opposés du moins parfois divergents, comme il était prévisible. Mais cette diversité même fournit des éléments d'observation intéressants. D'abord sur le plan quantitatif. Les textes sont inégalement développés, certains très brefs, d'autres plus substantiels. On peut y voir un indice d'un intérêt plus ou moins grand pour cette politique – mais un simple indice, car il faut comparer avec le contenu pour corriger éventuellement cette première impression en considérant le niveau d'analyse de cette politique étrangère d'un côté et son évaluation de l'autre. On mesure alors que parfois la brièveté tient plutôt à la prudence des auteurs, voire à la difficulté qu'ils peuvent éprouver à se détacher des points de vue officiels. Pour le niveau d'analyse, il faut également tenir compte de la proximité relative entre la France et les jugements qu'elle suscite. On ne sera pas étonné que les pays éloignés, culturellement ou géographiquement, la perçoivent de façon globale et peut-être sommaire, tandis que ceux qui en sont plus proches ont une vision plus analytique, s'intéressent plus particulièrement à certains dossiers, quitte à négliger davantage les perspectives générales.

On doit aussi tenir compte de la tonalité des appréciations. Elles montrent que les auteurs ne se sont pas situés d'un point de vue purement académique. Ils se sont, implicitement ou non, demandé ce qu'ils escomptaient ou attendaient de la France, soit en fonction d'elle, soit en fonction d'eux-mêmes. Interviennent dans cette analyse traditions et liens historiques, demandes particulières, ambitions françaises affichées, qui sont comparées avec la réalité et les perspectives contemporaines. On enjoint parfois à la France de se rendre à la raison, c'est-à-dire à celle du partenaire. On la dévore parfois en la caressant, en déplorant qu'elle soit infidèle à des amitiés anciennes. On la contemple parfois avec une bienveillance désabusée, considérant que les actes ne suivent pas les déclarations, ou que les moyens d'une grande politique n'existent plus. Il semble parfois qu'on l'aime davantage de loin que de près, en craignant sa trop grande proximité. À l'inverse, on lui reproche parfois l'affirmation d'une trop grande singularité, qui nuit aux

nécessaires solidarités. Parfois enfin, on semble entreprendre de régler des querelles de famille.

Trois observations pour conclure – ou plutôt pour introduire à la lecture. D'abord, la politique étrangère de la France demeure perçue comme une politique française, c'est-à-dire comme méritant d'être considérée dans sa singularité. On n'en est pas encore à la considérer comme une composante ou comme une dépendance d'une politique extérieure européenne commune ou même homogène. En Europe même, les analyses soulignent cette spécificité. C'est la logique du sujet, mais elle ne se retrouve pas mise en cause. Ensuite, les perceptions de cette politique témoignent souvent d'une certaine frustration, soit parce qu'on la trouve trop déclaratoire voire trop timide dans la poursuite de cette singularité, soit à l'inverse parce qu'on la juge insuffisamment alignée, soit enfin parce qu'on l'estime trop attachée à des formules du passé. La contribution que la France pourrait apporter à la multipolarité est le plus souvent perçue de façon favorable, mais l'on déplore parallèlement que cette contribution demeure trop souvent virtuelle. Reste enfin une question, qu'il appartient aux lecteurs d'apprécier : cette frustration souvent perceptible, qui est en même temps une attente, concerne-t-elle la présentation, l'affichage d'une politique, ou sa substance ? Le déficit éventuel relève-t-il de la communication ou du fond ?